



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Paris, le 25 septembre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
**Le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation
valide le programme régional de la forêt et du bois Grand-Est**
—

Le programme national forêt-bois (PNFB), prévu par la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014, fixe les orientations et les objectifs de la politique forestière nationale pour la période 2016-2026. Cette loi prévoit une déclinaison régionale du PNFB au travers de programmes régionaux forêt-bois (PRFB).

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, en charge des forêts, vient d'approuver, par arrêté ministériel, le Programme Régional de la Forêt et du Bois 2018-2027 de la Région Grand Est.

Ce PRFB est le fruit d'une concertation animée conjointement par l'État et la Région, initiée en juin 2016, en étroite collaboration avec l'interprofession FIBOIS. Il a donné lieu à de nombreux ateliers participatifs et discussions avec les acteurs de la filière forêt-bois, les territoires et les associations de préservation de l'environnement.


Ce Programme Régional de la Forêt et du Bois fixe les orientations de la gestion forestière multifonctionnelle (enjeux économiques, environnementaux et sociaux) et de la filière forêt-bois de la Région Grand Est pour la période 2018-2027. Il se décline en quatre axes :

- donner un nouvel élan à l'action interprofessionnelle,
- renforcer la compétitivité de la filière au bénéfice du territoire régional,
- dynamiser la formation et la communication,
- gérer durablement la forêt et la ressource forestière avec un objectif prioritaire de rétablissement de l'équilibre sylvo-cynégétique.

Contacts presse

Service de presse de Didier GUILLAUME - Tel : 01 49 55 59 74 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture

L'adaptation des forêts au changement climatique sera au cœur des stratégies de renouvellement des forêts touchées par la sécheresse et les attaques de scolytes.

Pour Didier Guillaume, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation :« Ce PRFB fixe le cap de la politique forestière en Grand-Est pour les dix prochaines années. Il faut y voir également la contribution de la filière forêt bois de la région Grand-Est à la lutte contre le changement climatique et au développement d'une économie décarbonée. Je félicite le Préfet de région et le Président du Conseil régional pour la concertation qu'ils ont menée, qui facilitera la mise en œuvre opérationnelle par tous les acteurs des actions retenues au profit du développement des territoires et des emplois. »